

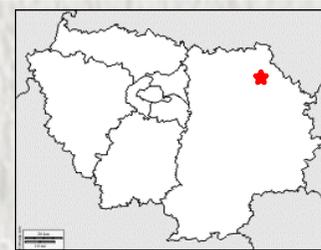
**La Butte de Doue**, située juste aux abords du bourg de La Ferté-sous-Jouarre, est une exception géologique unique dans le paysage briard. Constituée de sables du Tertiaire et d'une couche calcaire, la butte serait selon la légende le témoin d'un passage de Gargantua dans la région. Le géant ayant laissé glisser entre ses doigts un peu de sable après avoir creusé les vallées des Morins. Lieu de culte dès la préhistoire, puis l'époque celtique, la Butte de Doue se trouva naturellement investie par l'Église au début du moyen-âge. L'église Saint-Martin, datée du XIII<sup>e</sup> siècle, témoigne encore de cette occupation millénaire.

**Le parc des Capucins** est le plus célèbre jardin public de la ville de Coulommiers, en Seine-et-Marne. Parc fleuri parmi les plus beaux d'Île-de-France. Le château fort joua un rôle important au cours de la Guerre de Cent Ans et des guerres de religion. Le château fut reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle par Catherine de Gonzague, duchesse de Longueville, et détruit quelques décennies plus tard par le duc de Luynes. Seuls demeurent les pavillons des gardes et une partie de l'aile du château. La chapelle des Capucins, située à l'intérieur de l'église Notre-Dame-des-Anges et construite en même temps que le château, abrite le musée municipal. Celui-ci accueille des expositions de collections historiques, archéologiques et des œuvres d'art. Le parc des Capucins abrite les vestiges du château de Catherine de Gonzagues, ainsi que des plans d'eau autour des anciennes douves et quelques essences rares. Il fut sévèrement touché durant les tempêtes de 1999.



Parc des Capucins – Photo C.D.®

**CODERANDO 77**  
 Quartier Henri IV - Place d'Armes  
 77300 FONTAINEBLEAU  
 01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



Voir carte IGN n° 2514 E.

Départ : gare de La Ferté-sous-Jouarre  
 GPS : N48°57'04.9" E003°07'33.0  
 UTM : 31U 0509213 5422055

**Accès** à 20 km à l'Est de Meaux par la D 603.

**Informations pratiques :**

Transports : La gare de La Ferté-sous-Jouarre est sur la ligne Transilien Paris Est -Meaux - Château Thierry ; la gare de Coulommiers est sur la ligne Transilien Paris Est - Coulommiers

**Attention :** le retour en train nécessite le passage par la gare de l'Est.

Tous Commerces

**Charte du randonneur**

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



Mise à jour - Janvier 2018 -



De gare en gare :  
 La Ferté-sous-Jouarre / Coulommiers  
**« A l'assaut de la butte de Doue »**



La Butte de Doue – Photo : F.M.®

De la Marne aux Morins, trois rivières, trois sources d'inspiration pour les peintres. A vous de découvrir ces paysages, ils ne vous laisseront pas insensibles.



27 km



6 h 45



Blanc/Rouge



Difficile

## De La Ferté-sous-Jouarre à Coulommiers

- 1 Sortir de la gare à gauche, descendre à droite par les rues Michel-Fauvet et des Pelletiers. Franchir la Marne, continuer rue du Faubourg, traverser la rue et poursuivre par la rue du Guet. Monter la sente à gauche, tourner à droite, puis couper la D 70.
- 2 Dans le bois, s'engager sur la sente à droite. Croiser le terre-plein de l'aqueduc de la Dhuis et passer en face derrière les maisons. Couper la D 407, continuer par la ruelle, puis emprunter la rue Solvet à gauche. Poursuivre à droite pour franchir le petit Morin.
- 3 Prendre la rue à droite et utiliser le terre-plein de l'aqueduc de la Dhuis à gauche. Traverser deux routes, emprunter le chemin transversal à gauche, puis monter par le chemin à droite. Il mène à Jouarre. Poursuivre par la rue du Marteroy.
- 4 Emprunter la rue du Chemin-Vert à gauche. Bifurquer sur le chemin à droite et poursuivre sur le plateau. A l'angle d'un verger, tourner à gauche et gagner Romény. Couper trois routes, utiliser la sente, prendre la rue à gauche puis la D 114 à droite sur 300 m.
- 5 Descendre à gauche dans le bois, dévaler le chemin à droite, couper la D 204, poursuivre la descente, puis emprunter le chemin à droite. Il passe en lisière du bois.
- 6 Virer à gauche, franchir le ru Choisel, se diriger à gauche sur 30 m, puis obliquer à droite et entrer dans le bois. Monter par le chemin à droite et, en haut, tourner à droite. Couper la D 204, passer le croisement, puis bifurquer sur la route de gauche vers la Chevy.
- 7 Avant la ferme, s'engager sur le chemin à gauche. Sous la ligne électrique, poursuivre à droite, couper la D 37. Avant le château, grimper à droite sur la butte de Doue, passer l'église, descendre par la route sur 30 m puis par le chemin à gauche. Il devient une ruelle qui mène au centre du village. Prendre la rue du Général-D'Harville à droite sur 80 m, puis la ruelle à gauche. Elle vire à droite. Emprunter la route à gauche, la rue du Pont-de-Pierre et partir à droite sur le plateau.
- 8 A la croisée, tourner à gauche, couper la D 19, puis se faufiler à gauche entre les maisons. Prendre la route à droite sur 200 m, puis le chemin à droite. Il conduit à Saint-Germain-sous-Doue. Au calvaire, emprunter la rue à gauche, la rue à droite et aboutir sur la place. Se diriger à gauche sur 10 m, utiliser la route à droite (lavoir). Obliquer à gauche le long du verger, suivre le chemin à droite et, à la corne du bosquet, le chemin à gauche.
- 9 A la croisée des chemins, descendre à gauche puis partir à droite vers le bois Louis. Franchir le ru des Avenelles, monter dans le bois en restant à droite et, à l'intersection, prendre le chemin à droite. Il mène à Speuse. Emprunter la rue des Avenelles à droite et, après 300 m, s'engager sur le chemin, à gauche. Dans le bois, virer à droite, puis suivre la route à gauche.
- 10 Dans le virage, monter par le chemin à gauche, bifurquer à gauche et traverser le bois. A l'angle du pré, tourner à droite, puis descendre par le large chemin à droite. Franchir le ru du Rognon, monter par le chemin à gauche, couper deux routes et gagner les hauts de Coulommiers.
- 11 Prendre la rue à gauche, descendre la rue Verte à gauche sur 400m, puis s'engager dans la ruelle à droite entre les jardins. Virer à gauche puis à droite, descendre les marches, traverser la D 222, puis la longer à droite. Tourner deux fois à gauche, franchir à droite la passerelle sur le Grand-Morin et le parc des Capucins (*bien suivre le balisage*). A la sortie du parc, emprunter la rue à droite, passer le rond-point et, à gauche rejoindre la gare de Coulommiers. 12



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérand 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérand 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".